

FICHE NAVETTE DEMANDE DE PRÊT DE MATERIEL

Date de réception mairie : Retour au demandeur le :

Association ou service municipal demandeur	Libellé manifestation ou action :	Nom du demandeur et contact téléphonique
Date et lieu de la manifestation :	Horaires de la manifestation (début et fin):	Nombre de participants et public : (prévisionnel — maximum en simultané)
Matériel demandé :	Validation services municipaux :	Autres besoins :
•tables d'intérieur :	□Oui □Non □ nombre possible :	◆branchements électriques (préciser nombre de prises, puissance électrique prévisionnelle et localisation des appareils pour organiser la répartition des lignes) Obligatoire : Joindre plan Fiche - plan en annexe : □Oui □Non (conseillé)
◆tables d'extérieur :	□Oui □Non □ nombre possible :	
◆chaises:	□Oui □Non □ nombre possible:	
<pre>◆bancs :</pre>	□Oui □Non □ nombre possible :	
<pre>◆grilles affichage :</pre>	□Oui □Non □ nombre possible :	
◆barrières de ville :	□Oui □Non □ nombre possible :	
◆potelets avec corde de délimitation :	□Oui □Non □ nombre possible:	
♦sono:	□Oui □Non □ nombre possible:	
<pre>◆isoloirs:</pre>	□Oui □Non □ nombre possible:	
<pre>◆autres:</pre>	□Oui □Non □ nombre possible:	
<pre>◆podium (60m2 maxi) : Taille :</pre>	□Oui □Non □ nombre possible :	
◆chemin de câble :	□Oui □Non □ nombre possible :	
Autres besoins particuliers ou informations de	localisation des équipements :	Visa Services Techniques :
		Date:

Cette fiche peut être complétée par des plans, une fiche complémentaire, selon les besoins spécifiques, permettant de faciliter le traitement de votre demande.

Rappel: les demandes administratives liées à votre manifestation (autorisations, buvette...) doivent être effectuées auprès du secrétariat de la mairie qui vous indiquera les démarches nécessaires. Il vous incombe également de vérifier si la manifestation est couverte par l'assurance de votre association.